



■ Bureaux d'Etudes des Services techniques

CMS/003-BEV/2018-RG

## PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE MONS / COMMUNE DE MONS (EX. CUESMES)

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En conformité du Décret relatif à la voirie communale adopté par le Gouvernement wallon le 06/02/2014, Section 5 du Titre 3, Article 24 (M.B. 04/03/2014)

Le Collège Communal de la Ville de Mons porte à la connaissance du public, qu'en sa séance du 20/09/2018, il a décidé de procéder à la modification de la voirie communale dénommée « **Rue Jean Jaurès** » à 7033 Mons (ex. Cuesmes) tendant au rétrécissement partiel de ladite voirie au droit des parcelles cadastrées ou l'ayant été Mons 6<sup>ème</sup> Division Section B n°51Z et n°51C2, ex. ICET.

Les réclamations et les observations écrites sont à adresser par courrier daté et signé au Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place n°22 à 7000 Mons du **04/10/2018 au 05/11/2018**. Les réclamations et les observations peuvent aussi être transmises par email : [gregory.rogge@ville.mons.be](mailto:gregory.rogge@ville.mons.be) ou par fax au 065/40.55.09. Les réclamations et les observations doivent parvenir au plus tard le jour de la clôture de l'enquête qui aura lieu au Département des Travaux / Bureau d'Etudes de la Voirie sis rue Neuve, 17 à 7000 Mons, le **05/11/2018 à 10 heures**.

Durant la période de l'enquête, le dossier peut être consulté en les locaux du Département des Travaux / Bureau d'Etudes de la Voirie durant les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le mercredi **17/10/2018** entre 16h30 et 20h00 **uniquement sur rendez-vous** pris au plus tard la veille au numéro de téléphone suivant : 065/40.55.53.

Mons, le 25/09/2018.

La Directrice Générale,

(s) Cécile BRULARD



Le Bourgmestre,

(s) Elio DI RUPO